

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 20 décembre 2019
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENT(E)S

Mme BRAULT

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD - CHASSIGNEU - CICERON – DA CUNHA VELOSO
– GIROUD GARAMPON - HESNI - LOUIS - MALLET – MAZZOLENI - MONIER –
MONTMAYEUR – RAYMOND - SCELLIER - SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSES

MM : AGACI - BOURGEOIS - ISSARTEL - KODJADJANIAN - VEYRIER

ASSISTENT

Mme BELOT

M. VALLIN

Séance ouverte à 18h00

Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants et avant de débiter l'ordre du jour annonce sa candidature à la Présidence du District pour le prochain mandat 2020-2024. Il souhaite être rejoint par toutes les bonnes volontés pour une aventure de 4 ans car une division serait périlleuse pour le football dans le District.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DES COMPTE RENDUS DES COMITES DE DIRECTION
DU 7 NOVEMBRE 2019 :

M. Chassigneu absent lors de ce Comité souhaite revenir sur son point 6 :

6- Classement des Terrains : Herve Giroud Garampon : Les clubs privilégient le jeu à la réglementation puisque nous n'avons pas de réserve sur le classement des terrains. Un échange entre les membres du cd amène la question de maintenir ou pas l'obligation d'un classement E5 en d2 du fait de la diminution des finances dans les municipalités. Quel genre de classement ? Éventuellement revoir le classement en E6 pour le D2, attention aux normes de Sécurité !
Laurent Mazzoleni : il faut étudier également le cas des D1 en catégorie jeunes et Féminin
Boulord J Marc : en féminine il n'existe que 2 Niveaux le Niveau 6 est largement suffisant
Une étude sera faite avec la commission des infrastructures et des Terrains

A la question de Laurent : M. Chassigneu relève qu'il est nécessaire d'être en niveau 5 en D1 jeunes car en cas de montée ce niveau sera ensuite obligatoire.

Compte rendu validé à la Majorité

DU 3 DECEMBRE 2019 : Pas d'observations
Compte rendu validé à l'unanimité.

2-COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriers :

- Invitation de M. Ferrari, Président de la Métropole à la cérémonie des vœux le 16 janvier 2020 à 19h. Remerciements.
- Carte de remerciements de la famille Chabert pour le soutien du district suite au décès de Madame Chabert.
- Invitation du club de Vallée de l'Hien autour du verre de l'amitié le dimanche 26 janvier à 11h à l'occasion de son traditionnel tournoi en salle. Remerciements.
- Invitation du club des 2 Rochers aux finales du Tournoi de Noël, le 29 décembre à la halle Jean Balestas. Remerciements.
- Courrier de Corbelin transmis par la FFF, précisant son non renouvellement à la Labellisation dû à des critères devenus trop contraignants.
- Courrier de l'AS Pontcharra. Traité par la commission des règlements.
- Courrier du FC La Sure concernant un vœu que souhaitait déposer le district demandant l'obligation de championnat U15 et U17 et U20 pour les districts de plus de 25000 licenciés. Le Président précise que ce vœu avait été retiré et qu'il avait été décidé bien avant ce courrier qu'un groupe de réflexion sur les championnats de jeunes (U16 à U20) soit créé, qu'il soit dirigé par M. Giroud Garampon avec une douzaine de Présidents de clubs et quelques membres du Comité. Le Président souhaite avoir un retour pour le Comité du 7 mars 2020.

Informations Diverses :

- **Dates Labellisation :**
 - o Crolles 10 février 19h00
 - o FC2A 11 février 18h30
 - o OND 19 février 18h00
 - o 2 Rochers mars ou avril avec leur nouveau siège social
- **Laurafoot :** Informe que les invitations pour la Formation des « référents arbitre » ont été envoyées
Elles auront lieu le 11 janvier à Hauterives – le 18 janvier à Clermont Ferrand – le 25 janvier à Parcieux – le 8 février à Chambéry.
- Michel Muffat-Joly informe que M. Parent Président en activité de la Laurafoot, a laissé à M. Barbet, ex Président de la Laurafoot, un dossier dont il avait la charge à finaliser : La Régionalisation de l'ETR et la centralisation de l'organisation de la formation. Différents éléments sont demandés au District pour le 5 janvier au plus tard. Mr Barbet se déplacera dans les différents Districts entre le 15 janvier et le 17 février.

Le Président informe également que M. Parent a programmé un collège des Présidents de Ligue et districts le samedi 8 février 2020 à Tola Vologe. A l'ordre du jour :

1-Désignation d'un Président de District pour compléter le Bureau plénier

2-Point sur le foot d'animation (U6 à U13) – programme de fidélisation.

Sur ce point Michel Muffat –Joly en profite pour citer les chiffres des effectifs actuels dans notre District et ouvre un débat sur les méthodes de fidélisation avec les membres présents.

3-« cadrage politique » sur le projet de régionalisation de l'ETR et des formations dans l'ex ligue Rhône Alpes.

- T. Truwant annonce que la Journée de la femme aura lieu le 8 mars sur un site de Grenoble.

3 – RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Il n'y a pas d'observations particulières.

Une discussion s'installe essentiellement autour de l'absence de questions, de débats ouverts par les clubs et du manque d'intérêts pour certains qui partent juste après avoir élargé.

4 – DESIGNATEURS D'ARBITRES

Le Président retrace l'historique des dysfonctionnements de la CDA par la lecture du compte rendu du Bureau du 10 décembre dernier :

« Rencontre demandée par les designateurs d'arbitres.

Historique : lors du Comité de Direction exceptionnel en date du 8 octobre 2019, une rencontre avait eu lieu entre les membres du Comité et les membres de la CDA, afin de discuter du fonctionnement interne de la commission des arbitres.

Après avoir entendus les différends qui règnent dans cette commission, le Comité avait pris la décision de scinder en deux les parties opposées et avait transmis un communiqué par voie de mail à tous les arbitres notifiant la décision ci-après :

« NOUVELLE ORGANISATION COMMISSION DES ARBITRES ISERE

Après le Comité de Direction exceptionnel du mardi 8 octobre, et la réunion qui s'est tenue à Lyon le lundi 14 octobre avec JM Salza Président de la Commission Régionale des Arbitres, il a été décidé de modifier l'organisation de la CDA à compter de ce jour.

Deux membres du Comité de Direction intègrent la commission : José Da Cunha Véloso en tant que représentant des arbitres au Comité de Direction, comme prévu au règlement intérieur de la CDA, et Gérard Bouat vice-président du District chargé des compétitions.

Orhan METE continuera à assurer pleinement la présidence de la commission des arbitres, Il n'y a donc plus de vice-président de commission, tous les autres membres sont maintenus dans leurs postes actuels.

Un pôle « désignations » est créé avec les designateurs actuels, ils dépendront directement de Gérard Bouat.

Ce nouveau fonctionnement a été présenté mardi 15 octobre à Orhan METE président de la CDA, aucune autre modification ne sera effectuée d'ici la fin de la saison.

Que chacun retrouve un peu de sérénité pour le bien du football et de l'arbitrage isérois et pour redorer la mauvaise image actuelle. »

A ce jour la seule modification apportée à ce communiqué est le désengagement de M. Bouat pour des raisons personnelles. M. Da Cunha Véloso le remplace et reste le seul référent reprenant ainsi les missions précédemment confiées à M. Bouat.

La Parole est donnée à M. Marey qui salue et remercie les membres présents de les recevoir. Il explique en son nom et en celui de M. Amari que les relations entretenues entre eux et le Président de la CDA n'ont pas évolué dans le bon sens. Il exprime un sentiment de lassitude et n'éprouve plus de plaisir dans l'accomplissement de ses missions, il cite divers exemples et parle d'une communication inexistante. Pour toutes ces raisons et faisant entendre aux membres présents que la situation actuelle semble irréversible, il communique son souhait associé à M. Amari de poser sa démission fin décembre, à défaut d'un changement radical.

Le Président du District revient sur la nouvelle organisation (citée sur le communiqué ci-dessus), et explique que le Comité pensait vraiment que cela pourrait tout au moins permettre de maintenir une CDA en place jusqu'à la fin de saison.

M. Marey confirme que cela n'a pas fonctionné.

M. Cusanno, prend la parole. Appréciant les deux parties il préfère rester neutre envers leurs différends. Il n'a pas, quant à lui, le souhait de démissionner, rejoint toutefois l'amertume ressentie par ses 2 collègues présents ce soir. Il exprime un mal être dans ses missions de désignateurs, par le manque de soutien, de présence, de la part de son Président. Il souhaite également faire passer un message à tous les arbitres qui sera ultérieurement relayé par le secrétariat du District.

Les membres du Bureau, après avoir entendu les 3 désignateurs et après avoir débattu d'éventuelles solutions, décident de renvoyer ce sujet au prochain Comité de Direction du 20 décembre.

Les Membres du Comité rouvrent une discussion sur les problèmes rencontrés en CDA à partir des divers éléments en leur possession (courriers- mails divers et du déroulé jusqu'à ce jour).

Il est alors décidé à l'unanimité de maintenir la décision prise par le Comité et précisée dans le communiqué : « **NOUVELLE ORGANISATION COMMISSION DES ARBITRES ISERE** »

5- QUESTIONS DIVERSES

- 1- M. Monier : le vœu de supprimer les prolongations dans nos compétitions de coupes voté à l'AG est-il mis en application à partir de la saison 2020-2021 ? Le Président le lui confirme.
- 2- M. Giroud Garampon : propose pour la formation initiale d'arbitres de janvier de faire tutorer les arbitres D1 en remplacement des observations qu'ils doivent faire conformément au RI de la CDA. Le Président de la CDA par mail a émis son accord pour cette proposition. Le Comité valide également.
- 3- M. Truwant demande la liste des clubs amendés pour absence à l'AG.
- 4- M. Louis demande s'il y a la possibilité de prendre un intérimaire pour remplacer M. Brotons pendant ses arrêts maladie ? Le Président lui répond par la négative.
M. Louis demande une réflexion quant à la dégradation de l'attitude des parents sur les bords de terrains en U15 et U13 suite à un courrier d'une arbitre qui se retrouve souvent confrontée à des conditions difficiles. Elle demande si dans certaines conditions elle peut arrêter le match.
M. Truwant prend la parole et informe le Comité qu'au niveau des féminines, les problèmes, les insultes, commencent aussi à se faire ressentir au bord des terrains. Une réunion aura lieu le 20 janvier avec les équipes U15F et souhaite que certaines commissions du District soient représentées afin d'expliquer les conséquences engendrées par certains comportements.
M. Ciceron : nous rencontrons le même problème en U13.
- 5- M. Bouat : propose une délibération concernant les vétérans où de nombreuses équipes évoluent avec des personnes non licenciées. Le Président propose plutôt de faire un rappel aux règlements, de suivre de plus près cette catégorie et de faire revenir les feuilles de matchs pour contrôle compte tenu des abus.
M. Bouat : Suite à un courrier du club de Reventin, il soulève un problème des inversions des rencontres pour certains clubs qui se retrouvent à faire quasiment tous leurs matchs aller à domicile et les retours à l'extérieur.

Est-il possible de mettre une modération à ces inversions ?

Un débat s'engage sur ce problème, il en résulte quelques pistes, M. Mallet propose 2 solutions. Ces Solutions seront à l'étude.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous

Fin de séance 20h10